

Séance ordinaire du 4 octobre 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 4 octobre 2022 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Steve Lefebvre Maire
 Monsieur Michel Lamoureux Conseiller
 Monsieur Pascal Saumure Conseiller
 Monsieur Marc Poirier Conseiller
 Madame Monique Pelletier Conseillère
 Monsieur Steve Millar Conseiller

Est absent : Monsieur Jean Daoust Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de greffière de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance est ouverte à 19h00.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2022-10-04-260

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de septembre 2022
- 0-5 Période de questions

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2022

- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de septembre 2022
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 septembre 2022
- 100-7 Chemin de la Bergerie – Réglementation applicable – Projet de règlement
- 100-8 Réfection de la toiture du bureau municipal
- 100-9 Résultats du processus de mise en vente - Camion incendie et camion pompier

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Résultats de l'appel d'offres BOU-2022-03 – Acquisition d'un camion-citerne usagé

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Rallye Perce-Neige 2023 – Demande d'autorisation

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques
- 400-5 Associations de lacs

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

- 500-1 Clinique santé Haute-Gatineau – Participation financière 2022

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de septembre 2022
- 600-3 Bail emphytéotique – Stationnement lac 31 milles - Demande de l'emphytéote

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Programme « Plaisir de bouger en Outaouais 2022-2023 » - dépôt d'un projet

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Souper de Noël

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022

M.B. 2022-10-04-261

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de septembre 2022

Le maire, Steve Lefebvre, a résumé, séance tenante, son rapport d'activités pour le mois de septembre 2022.

0-5 Période de questions

Aucune question n'est posée.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

Aucun suivi de déposer. Ce suivi est déposé habituellement aux deux mois.

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2022-10-04-262

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyé par Marc Poirier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et greffière-trésorière, pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 30 septembre 2022, pour un montant total de 7 051.38 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2022

Le suivi budgétaire du projet de voirie 2022 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de septembre 2022

M.B. 2022-10-04-263

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de septembre 2022 pour un montant total de 178 387.67 \$ telle que déposée par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 septembre 2022

M.B. 2022-10-04-264

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 septembre 2022 pour un montant de 69 565.97 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Chemin de la Bergerie – Réglementation applicable – Projet de règlement

Sujet reporté.

100-8 Réfection de la toiture du bureau municipal

M.B. 2022-10-04-265

Considérant que la toiture du bureau municipal nécessite des travaux;

Considérant les recherches effectuées par le directeur des travaux publics, Stéphane Patry, recherches d'entreprises et de prix;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser les travaux de réfection de la toiture plate du bureau municipal et d'octroyer le contrat à l'entreprise « Toitures T.G.L.inc et ce, pour un montant de 17 750\$ plus taxes. Une vérification de l'autre section de la toiture du Centre municipal sera aussi demandée.

Adoptée à l'unanimité

100-9 Résultats du processus de mise en vente - Camion incendie et camion dompeur

M.B. 2022-10-04-266

Considérant la résolution M.B. 2022-07-20-212 adoptée par les membres du conseil lors de la séance tenue le 20 juillet 2022;

Considérant l'appel d'offres réalisé par la directrice générale;

Considérant les résultats de cet appel d'offres;

En conséquence, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour effectuer les démarches nécessaires en vue de conclure la vente du camion incendie (citerne) et du camion dompeur et ce, aux deux plus offrants, soit pour le camion citerne à 9118-2717 Québec inc pour une somme de 7 200\$ plus taxes et pour le camion dompeur à François Lacroix et René Lacroix pour une somme de 3 101\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de septembre 2022.

200-2 Résultats de l'appel d'offres BOU-2022-03 – Acquisition d'un camion-citerne usagé

Suite au processus d'appel d'offres effectué par la directrice générale, aucune soumission n'a été reçue.

Les membres du conseil se pencheront sur ce dossier prochainement.

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics, Stéphane Patry, a déposé son rapport des travaux exécutés durant le mois de septembre 2022.

Une modification au rapport déposé sera effectuée afin de tenir compte de nouvelles informations depuis le dépôt.

300-2 Rallye Perce-Neige 2023 – Demande d’autorisation

M.B. 2022-10-04-267

Considérant la demande écrite déposée par madame Karianne Hubert, directrice générale du Rallye Perce-Neige Maniwaki 2023;

Considérant que les concurrents à ce Rallye emprunteront certaines voies de circulation dans la municipalité de Bouchette à des fins d’épreuves de classement;

Considérant que la demande consiste à permettre aux concurrents d’utiliser les voies de circulation concernées, soit la Montée Blue Sea, le chemin Carle et le chemin du Cimetière;

Considérant que le blocage des accès et la sécurité seront assurés par le groupe organisateur;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de permettre aux organisateurs du Rallye Perce Neige Maniwaki 2023 d’utiliser lesdites voies de circulation lors du Rallye qui se déroulera les 3 et 4 février 2023, la journée du rallye étant le samedi 4 février 2023.

Adoptée à l’unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d’épuration et réseau d’égout

Des travaux d’entretien à la station de pompage sur la rue du Pont ont été effectués en septembre.

400-2 Station de pompage et réseau d’aqueduc

400-3 Site des lagunes

400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques

400-5 Association de lacs

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

500-1 Clinique santé Haute-Gatineau – Participation financière 2022

M.B. 2022-10-04-268

Considérant l'existence de la Clinique Santé Haute-Gatineau, clinique située dans la Ville de Gracefield;

Considérant que plusieurs citoyens de Bouchette utilisent cette clinique santé;

Considérant l'implication monétaire de la municipalité depuis quelques années, soit depuis 2011;

Considérant les crédits inscrits au budget 2022 pour cette participation financière;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de participer financièrement à la Clinique Santé Haute- Gatineau pour une somme de 3 000 \$ pour l'année 2022. Cette dépense sera imputée au poste « Santé et bien-être » (02-590-00-499).

Adoptée à l'unanimité

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de septembre 2022

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de septembre 2022 sont déposées.

600-3 Bail emphytéotique – Stationnement lac 31 milles – Demande de l'emphytéote

M.B. 2022-10-04-269

Considérant le bail emphytéotique que la municipalité a conclu avec la société « Majopial Ltée » et ce, en juin 2011;

Considérant la demande déposée en août 2022 par l'emphytéote, soit la société « Majopial Ltée »;

Considérant que cette demande consiste à une demande d'appui visant des demandes d'autorisation dans le but d'effectuer des travaux d'agrandissement du stationnement situé sur le terrain qui est sous bail emphytéotique;

Considérant qu'en vertu d'une condition inscrite au bail emphytéotique tous travaux réalisés sur ce terrain nécessitent l'approbation de la municipalité;

Considérant que les travaux qui seront exécutés devront être réalisés, selon les règles de l'art et ce, en toute conformité aux règlements municipaux et provinciaux;

En conséquence, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de répondre favorablement à la demande déposée par la société Majopial Ltée, et d'exiger que les demandes d'autorisation nécessaires soient faites auprès des ministères provinciaux concernés; suite à la réception des autorisations gouvernementales, permettre l'exécution de travaux sur le terrain sous bail emphytéotique, soit l'agrandissement du stationnement, et que les travaux soient réalisés selon les règles de l'art en toute conformité avec les règlements, municipaux, provinciaux et autres si applicables.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Programme « Plaisir de bouger en Outaouais 2022-2023 » - Dépôt d'un projet

M.B. 2022-10-04-270

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Marc Poirier, il est résolu de déposer, dans le cadre du programme « Plaisir de bouger en Outaouais 2022-2023, deux projets afin d'ajouter des équipements au parc de jeux. La directrice générale sera la signataire de tous les documents visant ce programme.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

La rencontre regroupant les membres du conseil municipal et les membres du comité des loisirs de Bouchette et Cameron inc devra être planifiée avant le dépôt de ses deux projets.

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 L'équipe école – Demande de contribution

M.B. 2022-10-04-271

Considérant la demande de financement déposée par l'équipe école de l'école primaire de Bouchette;

Considérant que les membres du conseil sont en accord avec cette demande;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de répondre favorablement à leur demande et de leur verser la somme de 500\$.

Adoptée à l'unanimité

800-2 Ville de Gracefield – Demande d'appui – Hausse du prix de l'essence

M.B. 2022-10-04-272

Considérant les démarches entreprises par la Ville de Gracefield, à l'effet de demander aux différents paliers gouvernementaux une aide financière visant à combler le déficit généré par la hausse du prix de l'essence dans les municipalités;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'appuyer la ville de Gracefield dans ses démarches visant une demande d'aide concernant la hausse du prix de l'essence.

Adoptée à l'unanimité

800-3 Réglementation régissant les poules

Un mandat est donné au personnel municipal afin de procéder aux recherches nécessaires visant la réglementation régissant les poules en zone urbaine.

800-4 Fondation santé Vallée-de-la-Gatineau – Demande de contribution

M.B. 2022-10-04-273

Considérant la demande de contribution financière déposée par la Fondation de santé Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant l'activité de levée de fonds organisée par la fondation, soit un souper gastronomique;

Considérant que les fonds obtenus lors de cette levée de fonds serviront à participer à l'acquisition d'équipements médicaux pour la région;

Considérant que le coût d'un billet de participation est de 175\$;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de participer financièrement à cette levée de fonds et de remettre la somme de 175\$ à la Fondation santé Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

800-5 Coopérative de solidarité de Bouchette – Demande d'utilisation du Pavillon Donoza-Lacroix et Mario-Carle

Le personnel administratif traitera cette demande et ce, selon la réglementation applicable aux utilisateurs des diverses salles de la municipalité.

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Souper de Noël

M.B. 2022-10-04-274

Considérant que les membres du conseil considèrent qu'il est important de tenir un souper de Noël;

Considérant que ce souper de Noël est une occasion de pouvoir remercier les employés;

Considérant que les membres du conseil désirent continuer la tradition et ainsi organiser un seul souper, avec employés, élus et pompiers volontaires;

Considérant que les membres du conseil désirent inviter les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) en reconnaissance de leur implication bénévole au sein de ce comité, comité obligatoire au sein d'une municipalité;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour l'organisation d'un souper de Noël. Les personnes invitées pour ce souper sont : les élus, les employés municipaux, les pompiers volontaires et les membres du CCU en incluant les conjointes et les conjoints.

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Chemin Patry est – Demande de verbalisation
- Clientèle visée pour le programme Plaisir de bouger en Outaouais
- Remerciements : Spectacle de Brassens, réfection des machineries agricoles, accueil lors de la journée des aînés

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2022-10-04-275

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 19h25.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Greffière-trésorière